



GROUPIO S.A.

Immeuble sis Le Trident

Quartier Montgerald

97200 FORT DE FRANCE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Les montants figurant sur ces documents sont exprimés en Euros

COMPTES ANNUELS

GROUPIMO S.A.

Immeuble sis Le Trident

Quartier Montgerald

97200 FORT DE FRANCE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

BILAN ACTIF

	2019			2018
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement Frais de développement	845 104	707 905	137 199	34 826
Concessions, brevets et droits similaires	6 647	6 647		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	<i>851 751</i>	<i>714 552</i>	<i>137 199</i>	<i>34 826</i>
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels Autres immobilisations corporelles	69 086	51 768	17 318	10 638
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<i>69 086</i>	<i>51 768</i>	<i>17 318</i>	<i>10 638</i>
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées par mise en équivalence Autres participations	3 312 093	1 520 999	1 791 094	466 923
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	19 800		19 800	17 800
<i>Total immobilisations financières</i>	<i>3 331 893</i>	<i>1 520 999</i>	<i>1 810 894</i>	<i>484 723</i>
ACTIF IMMOBILISE	4 252 730	2 287 319	1 965 411	530 187
Stocks				
Matières premières, approvisionnements En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<i>Total des stocks</i>				
Créances (3)				
Avances et acomptes versés sur commandes Clients et comptes rattachés	1 724		1 724	1 191
Autres créances	1 106 087		1 106 087	1 135 466
Capital souscrit et appelé, non versé	614 046	212 456	401 590	1 470 876
<i>Total des créances</i>	<i>1 721 856</i>	<i>212 456</i>	<i>1 509 400</i>	<i>2 607 534</i>
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres : Disponibilités	1 338		1 338	1 287
<i>Total disponibilités et divers</i>	<i>1 338</i>		<i>1 338</i>	<i>1 287</i>
ACTIF CIRCULANT	1 723 194	212 456	1 510 738	2 608 821
Charges constatées d'avance Frais d'émission d'emprunt à étaler	6 605		6 605	6 444
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	5 982 530	2 499 775	3 482 755	3 145 452

BILAN PASSIF

	2019	2018
Capital social ou individuel	1 297 076	1 297 076
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	129 708	128 675
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		538 774
Report à nouveau	(285 902)	(1 191 522)
Resultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	438 893	367 879
<i>Total situation nette</i>	<i>1 579 775</i>	<i>1 140 882</i>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 579 775	1 140 882
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 022 360	1 012 398
Provisions pour charges	60 397	60 397
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 082 757	1 072 795
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 165	15 494
Emprunts et dettes financières divers		
<i>Total dettes financières</i>	<i>12 165</i>	<i>15 494</i>
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		313
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	274 822	204 929
Dettes fiscales et sociales	166 588	177 707
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>441 410</i>	<i>382 949</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	366 648	533 333
<i>Total dettes diverses</i>	<i>366 648</i>	<i>533 333</i>
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		
DETTES	820 222	931 775
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 482 755	3 145 452

COMPTES DE RESULTAT

	2019			2018
	France	Export	Total	
Vente de marchandises Production vendue : - biens				
Production vendue : - services	959 223		959 223	871 747
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	959 223		959 223	871 747
Production stockée				
Production immobilisée			39 773	2 032
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			91 364	92 763
Autres produits (1) (11)			109	88
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)			1 090 469	966 630
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane) Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			511 039	490 061
<i>Total charges externes</i>			<i>511 039</i>	<i>490 061</i>
Impôts, taxes et versements assimilés			4 304	7 168
Charges de personnel				
Salaires et traitements			304 469	261 885
Charges sociales (10)			111 851	109 070
<i>Total charges de personnel</i>			<i>416 321</i>	<i>370 956</i>
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			18 376	8 090
Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges				1 500
<i>Total dotations d'exploitation</i>			<i>18 376</i>	<i>9 590</i>
Autres charges (12)			90 695	73 131
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			1 040 735	950 905
RESULTAT D'EXPLOITATION			49 734	15 725
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participations (5)			268 457	150 056
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5) Autres intérêts et produits assimilés (5)			55 852	6 328
Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change			18 324	29 000
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			342 633	185 384
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions Intérêts et charges assimilées (6)			25 962	4 051
Différences négatives de change			8 306	33 896
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			34 268	37 947
RESULTAT FINANCIER			308 365	147 437
RESULTAT COURANT			358 099	163 162

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	2019	2018
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 128	163 198
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 000	84 548
Reprises sur provisions et transferts de charges		31 041
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	6 128	278 786
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 412	786
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	17 134	34 831
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		60 602
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	20 546	96 219
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(14 418)	182 567
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(95 212)	(22 150)
TOTAL DES PRODUITS	1 439 230	1 430 800
TOTAL DES CHARGES	1 000 337	1 062 921
BENEFICE ou PERTE	438 893	367 879

ANNEXE

- 1. Règles et méthodes comptables**
- 2. Evénements significatifs**
- 3. Evènements post clôture et perspectives**
- 4. Notes sur le Bilan Actif**
- 5. Notes sur le Bilan Passif**
- 6. Notes sur le Compte de Résultat**
- 7. Autres informations**



Exercice clos le : 31/12/2019

Durée : 12 mois

Total bilan avant répartition : 3.482.755 Euros

Bénéfice : 438.893 Euros

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

(Pour mémoire, depuis le 1^{er} Janvier 2013 GROUPIMO S.A. n'établit plus de comptes consolidés, les seuils obligatoires n'étant plus atteints).

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Présentation de la société

Fondée en Août 2000, par ses actuels dirigeants, la Société GROUPIMO S.A., est une société Holding et un groupe qui intervient dans les métiers des services à l'immobilier sur les Départements Français d'Amérique.

L'administration de biens (gestion et syndic), l'intermédiation immobilière (transaction, location et commercialisation de programmes neufs et anciens), et les métiers annexes (diagnostic, expertise, courtage assurance, courtage financier, travaux, formation, CII, ...), constituent les activités des sociétés du groupe.

Depuis l'an passé, toutes les activités classiques d'agence immobilière d'habitation, ont été regroupées sous l'appellation Groupimo (Groupimo Syndic, Groupimo Gestion, Groupimo le Marché de l'immobilier).

Avec une culture forte basée sur les nouvelles technologies et le libre, GROUPIMO développe chaque jour de nouvelles fonctionnalités pour ses clients.

L'équipe Webdev est au cœur de ses développements au sein de la société SUPIMO. Elle regroupe des talents basés aussi bien en Martinique, qu'au Canada, à Paris, et au Cameroun.

Regroupées au sein d'un système d'information globale dénommé MatriXimo, l'ensemble des métiers communique, travaille, interagit depuis cet espace commun. L'espace client développé exclusivement couvre progressivement ainsi tous les métiers de l'immobilier en permettant aux clients une information immédiate. Les annonces sont accessibles directement depuis n'importe quel support pour répondre à l'évolution liée aux modes de connexion (smartphones, tablettes, ...).

De nombreux projets sont en cours de déploiement. Ils sont mis à disposition de notre clientèle. Il est aussi prévu de commercialiser les applications de façon autonome dès cette année.

Immobilisations financières et créances rattachées

Ce poste est essentiellement constitué de titres de participation.

Les titres et créances qui y sont rattachées sont comptabilisés au bilan pour leur prix d'acquisition et dans le cas où leur valeur d'inventaire est inférieure à leur prix d'acquisition, une dépréciation est constatée. La valeur d'utilité d'entités opérationnelles pour lesquelles il n'existe pas d'évaluation indépendante récente est estimée en prenant en compte, d'une part, la quote-part de capitaux propres détenue et, d'autre part, la valeur de l'entreprise déterminée à partir de multiples de marché appliqués au chiffre d'affaires.

Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients et comptes rattachés sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée pour tenir compte des risques de non recouvrement ou lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Dépenses de publicité et de marketing

Les dépenses de publicité et de marketing sont comptabilisées en charges.

Provisions pour risques et charges

La société applique les dispositions du règlement sur les passifs (règlement 2000-06 du Comité de la Réglementation Comptable) entré en vigueur le 1er janvier 2002. Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Droit individuel à la formation

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le compte personnel de formation (CPF) s'est substitué au DIF qui, depuis cette date a cessé d'exister pour le secteur privé.

Les droits acquis au titre du DIF au 31 décembre 2014 (507H00 sur GROUPIMO), et non consommés, peuvent être utilisés dans le cadre du nouveau CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

2. Evènements significatifs

Avec un résultat d'exploitation de 50 k€ en 2019 contre 16 k€ en 2018, l'exercice a été très bon avec un triplement du Rex.

Les activités de nos filiales, purement commerciales, ont été très bonnes en 2019.

Différentes procédures judiciaires sont en cours de finalisation, tant en demande qu'en défense, et pourraient avoir des conséquences importantes dans les comptes :

CRCAM (Caisse Régionale du Crédit Agricole de Martinique) :

Par décision rendue le 24 janvier 2017, la cour d'appel a condamné le Crédit Agricole Martinique a payé la somme de 126 000€ en liquidation de l'astreinte qui avait été fixée par le juge des référés en février 2009.

Le Crédit Agricole Martinique se refusant systématiquement d'exécuter les décisions de justice rendues à son encontre, le juge de l'exécution a rendu un jugement le 18 décembre 2017 validant les mesures d'exécution forcée entreprises par Groupimo pour le recouvrement de sa créance.

Cette décision exécutoire a fait l'objet d'un énième recours de la part du CRCAM.

Par décision rendu le 19 mars 2019, la Cour d'Appel de Fort de France a confirmé le jugement rendu le 18 décembre 2017 par le Juge de l'Exécution, prononçant à l'encontre de crédit Agricole Martinique une condamnation complémentaire de 3 k€ au titre de l'article 700

BANQUE DELUBAC

La BANQUE DELUBAC détentrice d'une créance admise au passif de la société MARTINIQUE TRANSACTION SYNDIC, a assigné GROUPIMO en sa qualité de caution solidaire (personne morale) de sa filiale liquidée en 2011.

LA BANQUE DELUBAC a demandé la condamnation de GROUPIMO à payer la somme de 193.271,13 euros au titre de prêts consentis à sa filiale en 2007 et 2008.

Par jugement en date du 17 décembre 2015 le Tribunal de Commerce de NANTERRE a condamné la société GROUPIMO à payer à la banque DELUBAC la somme de 193.271,13 euros avec exécution provisoire.

La condamnation a été passée en charge sur l'exercice 2016.

L'exécution de cette condamnation provisoire s'étant achevée au cours du mois de juin 2018, la société Groupimo a procédé au rétablissement de la procédure au rôle de la Cour d'Appel de Versailles.

Par arrêt en date du 16 avril 2019, la Cour d'Appel de Versailles a confirmé le jugement du Tribunal de Commerce de Nanterre en ce qu'il a condamné la société GROUPIO à payer à la banque DELUBAC la somme de 193k euros. Néanmoins, la cour a fait entièrement droit à la déchéance des intérêts conventionnels en suite du défaut d'information des cautions, ce qui constitue un titre exécutoire pour la restitution de 90k € par la BANQUE DELUBAC au profit de la société GROUPIO.

Cette procédure est aujourd'hui totalement soldée, et exécutée.

BANQUE POPULAIRE

La société MARTINIQUE TRANSACTION SYNDIC, filiale de la société Groupimo a été placée en liquidation judiciaire le 25 octobre 2011. La BRED BANQUE POPULAIRE détentrice d'une créance admise au passif de la société MARTINIQUE TRANSACTION SYNDIC, a assigné Groupimo en sa qualité de caution solidaire (personne morale) de sa filiale

Une proposition amiable de règlement a été faite à la banque par Groupimo. Cette offre a été rejetée sans motivation, ni contre proposition.

LA BRED BANQUE POPULAIRE demande la condamnation de Groupimo à payer la somme de 892 854, 27 euros au titre du prêt consenti à sa filiale le 27 février 2008.

L'affaire a été plaidée le 2 octobre 2018.

Le délibéré qui était attendu au cours du 1^{er} semestre 2019 n'a toujours pas été rendu à au jour de la rédaction du présent document.

La société Groupimo n'a pas passé de provision pour les intérêts conventionnels en raison de l'absence de notification par la banque de son obligation d'information à la caution, conformément à la jurisprudence Delubac citée ci-dessus. Seuls les intérêts légaux sont provisionnés.

3. Evènements post-clôture et perspectives

GROUPIO est un groupe d'administration de biens. Après avoir constitué 50% de son chiffre d'affaires en 2007, les activités commerciales non récurrentes (transaction vefa, ...) ne représentaient aujourd'hui plus que 10% de l'activité. Ce chiffre devrait sensiblement augmenter du fait des mandats de transaction en cours.

Groupimo a Redressé une situation qui aurait pu paraître désespérée et affiche aujourd'hui un bilan de très bonne qualité, conforté par une longue période.

La reconstitution des capitaux propres est finalisée. Au niveau du bilan de la Holding, et ainsi que cela avait été précédemment annoncé, les capitaux propres ont été reconstitués et permettent d'envisager l'avenir de façon très positive. Il ne reste plus qu'une procédure (provisionnée) dont le dénouement en première instance est attendu (voir infra « banque populaire »).



Eléments post-clôture :

Procédures :

EURONEXT

La société EURONEXT a assigné la société GROUPEMO devant le Tribunal de Commerce de Fort de France le 28 janvier 2020 pour le paiement d'un reliquat sur les abonnements annuels 2018 et 2019.

Le montant de l'abonnement qui s'élevait à la somme de 3 k€ en 2017 a brusquement augmenté de plus de 500% en 2018 pour atteindre 17k €, suite à l'opération de division du nominal des actions. Cela alors même que la capitalisation boursière de la société GROUPEMO n'avait pas augmentée, et que les éléments contractuels et accessibles d'Euronext ne donnaient pas cette information.

Le contentieux est donc né de l'interprétation des conditions tarifaires non accessible au moment de l'opération de split. L'affaire est actuellement pendante devant les tribunaux mais nous estimons, en fonction des éléments en notre possession, avoir de sérieuses possibilités de gagner cette procédure qui porte, sur 3 années, sur un montant maximal de 50k.

Info Grèves Début 2020

De nombreux mouvements sociaux ont à nouveau perturbés nos activités. La réforme des retraites avec, entre autre, la grève de la Poste pendant de trop nombreuses semaines en début d'année ont eu un impact négatif sur l'économie des marchés antillo guyanais.

Info Coronavirus

Les activités ont été affectées par le COVID-19 à compter du 16 Mars 2020, date de l'obligation administrative de fermeture des commerces recevant du public. GROUPEMO constate l'importante baisse d'activité de ce fait et s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020.

La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré. A la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration des états financiers 2019, la direction de GROUPEMO n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettraient en cause, ni la poursuite, ni la positivité, de son exploitation.

Demande de PGE

Malgré le lancement à grand renfort de communication des Prêts Garantis par l'État (PGE) aucun établissement bancaire n'a répondu favorablement à nos nombreuses demandes.

Les établissements consultés sont :

La Banque DELUBAC, qui n'a, à ce jour, tout simplement pas répondu à nos demandes malgré des échanges prometteurs, La Banque Postale qui a refusé nos demandes, La Banque PALATINE qui a refusé nos demandes de PGE, et les caisses d'épargne qui malgré leur campagne de communication n'ont jamais répondu.

Nous avons donc demandé au médiateur du crédit assistance, pour, là encore, n'avoir aucune réponse et aucun suivi.

4. Notes sur le bilan actif

OPTIONS RETENUES DANS LE CADRE DU REGLEMENT CRC 2004-06

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition des - Immobilisations corporelles et incorporelles - Titres immobilisés et titres de placement	01.01.2005	✓		✓
Coût d'emprunts activables - Montant comptabilisé à l'actif				✓
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation - Montant comptabilisé à l'actif	31.12.2007		✓	

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	31/12/2018	Augmentation	Diminution	31/12/2019
Immobilisations incorporelles	736 313	115 438	-	851 751
Terrains	-			0
Constructions	-			0
Autres immobilisations corporelles	58 319	11 991	(1 224)	69 086
Avances et acomptes	-		-	-
Immobilisations financières	2 012 964	1 326 171	(7 241)	3 331 894
TOTAL	2 807 596	1 453 600	(8 465)	4 252 731

Amortissements	31/12/2018	Augmentation	Diminution	31/12/2019
Immobilisations incorporelles	701 487	13 065	-	714 552
Terrains	-			-
Constructions	-			-
Autres immobilisations corporelles	47 681	5 310	(1 224)	51 767
TOTAL	749 168	18 375	(1 224)	766 319

Les logiciels et les licences acquis par l'entreprise sont enregistrés au bilan pour leur valeur d'acquisition.

Les coûts de développement des sites Internet sont immobilisés et amortis sur 5 ans. L'augmentation du poste « immobilisations incorporelles » pour 115.4 K€ correspond à de nouveaux travaux de conception en matière d'innovations informatiques engagés sur l'année 2019 par l'intermédiaire de notre société filiale SUPIMO. Ces travaux seront également amortis sur 5 ans.

Les immobilisations financières sont principalement constituées de titres de participation.

L'augmentation de ce poste correspond à :

- l'augmentation du capital de la société GROUPE G GESTION pour un montant de 1.278.672 € par incorporation de la créance que détenait GROUPE G au titre de son compte courant,

- l'augmentation du capital social de la société VRP pour un montant de 40.499 € par incorporation de la créance « client » que détenait GROUPEPIMO,
- le rachat de 250 parts sociales de la société SUPIMO pour un montant de 4.000 €. La filiale SUPIMO est dorénavant détenue à 100 % par GROUPEPIMO,
- aux parts sociales souscrites dans le capital de notre nouvelle filiale ADMINIMO pour un montant de 1000 €, filiale détenue à 100% par GROUPEPIMO. Cette société a pour objet social « l'animation l'accomplissement de prestations de services et de conseils de tous groupes de sociétés ; l'assistance aux sociétés en matière administrative, comptable et économique ».

La diminution de ce poste correspond à la sortie des titres de la société DPS suite à sa liquidation en date du 23/01/2019.

Les plans d'amortissements des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

Amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME

Immobilisations décomposées :

Structure :

Amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : Amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Mode d'amortissement :

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	mode	durée	Structures		Composants	
			mode	durée	mode	durée
Immobilisations incorporelles	Linéaire	1-5 ans				
Terrains	N/A					
Constructions	Linéaire	7 ans	Linéaire	50 ans	Linéaire	10-25 ans
Autres immobilisations corporelles	Linéaire	3-7 ans				

Etat des créances :

Les créances de GROUFINO SA se détaillent comme suit :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres Immobilisations financières	19 800		19 800
Avances et acomptes versés	1 724	1 724	
Clients douteux ou litigieux	0	0	
Autres créances clients	1 106 087	256 930	849 157
Personnels et comptes rattachés			
Sécurités sociales et autres organismes sociaux	1 375	1 375	
Impôt sur les bénéfices	209 413	209 413	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 615	8 615	
Groupe et associés	394 238	394 238	
Débiteurs divers	404	404	
TOTAL	1 741 656	872 699	868 957

Le poste « client douteux » est soldé au 30/06/2019. Ce poste concernait des créances « clients » détenues auprès des sociétés COLYSE et DPS. Ces créances sont devenues irrécouvrables suite à la liquidation de ses sociétés au cours du 1er semestre 2019. Les provisions, constituées sur les années antérieures, ont été reprises en totalité.

Les créances clients sont principalement des créances intragroupes.

Au 31/12/2018, la société GROUFINO détenait une créance de 983.315 € sur sa filiale GROUFINO GESTION. Afin de permettre à sa filiale d'apurer cette dette, un protocole d'accord de paiement sur 120 mois a été signé en aout 2019.

La créance « Etat, impôt sur les bénéfices » pour 209.413€ concerne des crédits d'impôts relatifs aux CIR des années 2015 à 2019 pour GROUFINO et ses filiales.

Nos demandes de CII des années 2015 à 2017 ont fait l'objet d'un refus par l'administration fiscale. Une provision pour impôts de 60.4 K€ avait été comptabilisée au 31/12/2018 pour couvrir ce risque. Suite au rendez-vous d'avril 2019 avec l'administration dans le cadre de notre demande de recours hiérarchique, l'administration a maintenu sa position sur l'éligibilité de nos dépenses au CIR.

Un nouveau recours avait été constitué par l'envoi d'une réclamation contentieuse à la DGFIP qui a également été rejetée.

La société Groupimo ainsi que ses filiales Groupimo Gestion et Madinina Syndic ont donc saisi le Tribunal administratif de Fort de France le 3 décembre 2019 afin de contester ces décisions de rejet. En parallèle, des recours gracieux ont été déposés le 12 novembre 2019 auprès du médiateur inter-entreprise afin qu'un expert de la Direction Générale des Entreprises puisse rendre un avis d'éligibilité objectif.

Concernant notre CII 2018, l'administration est en attente de notre dossier technique pour traiter notre demande. Ce dernier devrait être déposé d'ici la fin du 1^{er} semestre 2020.

La rubrique « Groupe et associés » est constituée des comptes courants des filiales de Groupimo S.A.

Les comptes courants des filiales sont dépréciés à hauteur de 212.456 € au 31.12.2019,

Une provision complémentaire de 16 K€ a été passée au titre des comptes courants débiteurs de la société BOLAMO. Une avance de trésorerie a été accordée au cours du 2^{ème} semestre 2019 pour permettre à BOLAMO d'honorer un protocole de paiement.

En 2019, la société DFA a remboursé les sommes qu'elle devait au titre de son compte courant pour 4.1 K€, la provision correspondante a été reprise.

Suite à la liquidation de la société DPS au 1^{er} semestre 2019, la provision sur compte courant constituée sur les exercices antérieurs a été reprise pour 7 k€. La perte financière correspondante a été comptabilisée en charges.

Charges constatées d'avances

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 6.605 €.

5. Notes sur le bilan passif

Capital social (actions ou parts)

Le capital social s'élève à 1.297.076 euros. Il est composé de 12 970 760 actions de 0.10 euro.

Variation des capitaux

	31/12/2018	Augmentation	Diminution	31/12/2019
Capital social	1 297 076			1 297 076
Prime démission, de fusion, d'apport	0		-	
Réserve Légale	128 675	1 033		129 708
Autres réserves	538 774		-538 774	0
Report à nouveau	(1 191 522)	905 620		(285 902)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	367 879	438 893	(367 879)	438 893
Provision réglementée				
TOTAL	1 140 882	1 345 546	(906 653)	1 579 775

Lors de l'assemblée générale du 29/06/2019 :

- il n'a décidé d'aucune distribution de dividende,
- il a été décidé d'une part, d'affecter le montant des « autres réserves » qui s'élevait à 538.774 € au compte « report à nouveau » et d'autre part, d'affecter 1.033 € en « réserve légale »

Provisions pour risques et charges

	31/12/2018	Dotation	Reprise	31/12/2019
Provisions pour litige				
Provisions pour Impôts	60 397			60 397
Autres provisions pour risques et charges	1 012 398	9 962		1 022 360
TOTAL	1 072 795	9 962	-	1 082 757

La provision pour impôts, constituée en 2018, concerne le risque lié au rejet de nos demandes de CII des années 2015 à 2017. Cette somme n'a pas été perçue.

Des provisions pour charges financières ont été comptabilisées en charge en 31/12/2019 pour 9.962 €. Elles concernent :

- des intérêts dans le dossier nous opposant à la SGBA pour 2.6 k€,
- des intérêts sur échéancier en cours de paiement dans le dossier BIRD pour 7.4 k€.

États des dettes

	Montant bruts	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit	12 165	12 165		
Clients, avoirs à établir	1 054	1 054		
Dettes fournisseurs	274 822	274 822		
Dettes fiscales et sociales	166 588	166 588		
Autres dettes	292 793	292 793		
Groupe et Associés	72 801	72 801		
TOTAL	820 223	820 223	0	0

6. Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires d'un montant de 959.223 euros comprend des prestations facturées par la holding à ses filiales pour un montant de 952.813 euros. Il est en hausse par rapport à l'année précédente compte tenu de l'augmentation de l'activité de nos filiales..

Résultat financier

	31/12/2019
Produits de participation	268 457
Revenus des autres créances	3 664
Autres produits financiers	52 188
Reprise provisions charges financières	11 083
Reprise provisions pour dépréciation	7 241
Total	342 633
Charges d'intérêt	1 346
Charges financières sur comptes du Groupe	6 960
Dotations aux provisions pour dépréciation	16 000
Total	24 306
Résultat financier	318 327

GROUPE G a perçu 268.5 k€ de produits de participation au titre des résultats de l'année 2019 de ses filiales, contre 150k en 2018. Ces produits se décomposent en : 11 k€ de COMAPHI, 21 k€ de MADININA SYNDIC (nom commercial GROUPE G SYNDIC), 26 k€ d'EXPERTIM, et 209 k€ de GROUPE G GESTION.

Les revenus des autres créances pour 3.7 k€ concernent les intérêts de 2019 perçus au titre du protocole d'accord de paiement avec la société GROUPE G GESTION.

Les autres produits financiers pour 52.2 k€ concernent les intérêts qui nous ont été remboursés dans le dossier DELUBAC (cf supra).

Les reprises pour provisions sur charges financières pour 11.1 k€ concernent les comptes courants des sociétés DPS et DFA. La charge financière relative à DPS a été comptabilisée en « charges financières sur compte du Groupe » pour 7 K€.

La reprise pour provision sur dépréciation des titres de participation pour 7.2 K€ fait suite à la sortie des titres de la société DPS liquidée en janvier 2019.

Les charges d'intérêts pour 1.3 k€ concernent des intérêts bancaires et des intérêts sur comptes courants d'associés.

La dotation pour charges financières de 10 k€ concerne des provisions relatives aux dossiers SGBA et BIRD.

La dotation aux provisions pour dépréciation à hauteur de 16 k€ concerne la provision sur compte courant de la société BOLAMO.

Résultat exceptionnel :

Détail des charges exceptionnelles :

- Condamnation procédures judiciaires pour 9.9 k€
- VCN des immobilisations financières pour 7.2 k€, concerne la mise au rebus des parts sociales de la société DPS suite à sa liquidation en janvier 2019.
- Créances prescrites pour 3.4 k€

Détail des Produits exceptionnels :

- Fournisseurs et autres dettes prescrites pour 3.1 k
- Produits sur procédures judiciaires pour 3 k€

Transfert de charges

Il s'agit principalement de l'indemnisation perçue au titre d'un sinistre de 2019

7. Autres informations

Rémunération des dirigeants

	Rémunération	Avantages en nature	Total
Stéphane Plaissey	42 086	0	42 086
Didier Nicolaï	42 086	0	42 086
Philippe Kault	0	0	0

Ventilation de l'effectif moyen

	Effectif Moyen Salarie	Effectif mis à disposition	Effectif total	%
Ingénieurs et cadres	6	-	6	75%
Employées	2	-	2	25%
Total	8	-	8	100%

Information sur les parties liées

Au compte de résultat :

	31/12/2019
Produits	
Prestations de services	952 813
Produits de participation	268 457
Revenu des autres créances	3 662
Reprise provisions charges financières	4 123
Charges	
Autres achats et charges externes	8 679
Dotation provisions charges financières	16 000

Au bilan :

	Brut	Provision	Net
Actif			
Titres de participation	3 312 093	1 520 999	1 791 094
Créances clients et comptes rattachés	1 097 895	0	1 097 895
Autres créances	394 238	212 456	181 782
Passif			
Fournisseurs et comptes rattachés	48 706		48 706
Autres dettes	28 323		28 323

Tableau des filiales et participations au 31 12 2019

Informations financières	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société non encore remboursés	Montant des cautions et avals donné par la société	Chiffres d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
MADININA SYNDIC	8 000	143 295	100	8 000	8 000	2 190	0	1 129 373	88 790	21 595
COM APHI	8 064	46 188	100	3 024	3 024	0	0	121 474	21 602	11 034
M.I.GUYANE	47 360	-179 880	80	160 000	0	0	0	268 565	64 329	0
EXPERTIM	500	-2 002	100	500	500	27 463	0	527 806	-11 122	26 160
GROUPIMO GESTION	1 748 772	2 160 203	100	2 690 696	1 730 696	149 482	0	1 337 040	161 064	209 668
DFA	1 000	-3 724	100	100 000	0	0	0	0	22 463	0
BOLAMO	8 100	44 169	100	300 000	0	213 756	0	0	33 824	0
ENCLOS	1 000	0	100	999	0	0	0	0	1 085	0
SUPIMO	1 000	17 189	100	4 750	4 750	313	0	141 585	-9 858	0
LYBY	1 524	-34 542	1	2 624	2 624	0	0	0	-4 079	0
VRP	40 500	-92 850	100	40 500	40 500	864	0	192 717	-50 774	0
ADMINIMO	1 000	1 000	100	1 000	1 000	170	0	0	n/a	n/a

GROUPIMO détient des participations, pour lesquels nous exposons les travaux réalisés afin de valider les valeurs bilancielle :

- Participations pour lesquelles aucun test de dépréciation n'a été effectué au regard de la valeur brute de la participation non significative :
 - o VRP : Valeur brute de 40500 €
 - o Expertim : Valeur brute de 500 €
 - o Sup imo : Valeur brute de 4750 €.
 - o Madinina syndic : Valeur brute de 8 000 €.
 - o SCI LYBY : Valeur brute des titres de 2624 €.
 - o Comaphi : Valeur brute des titres de 3 024 €.
 - o Adminimo : Valeur brute des titres de 1000 €
- Participations pour lesquelles aucun test de dépréciation n'a été effectué au regard de la valeur nette de la participation (dépréciée) :
 - o Enclos : Valeur brute de 999 € dépréciée à 100 %
 - o DFA : Valeur brute de 100 000€ dépréciée à 100 %
 - o Bolamo : Valeur brute de 300 000 € dépréciée à 100%.
 - o MI Guyane : Valeur brute de 160 000 € dépréciée à 100 %.

- Participation ayant fait l'objet d'une comparaison entre la VNC, la valeur vénale et la valeur actuelle :
 - o Groupimo Gestion : Valeur Brute 2.690.696 € dépréciée à hauteur de 960 000 €. Ces titres ont fait l'objet d'une évaluation de sa valeur vénale sur la base du chiffre d'affaires moyen de 2017 et 2018 auquel il a été appliqué un coefficient multiplicateur de 2, coefficient habituellement appliqué pour cette activité. La valeur actuelle a été déterminée sur la base d'une extrapolation des flux de trésorerie actualisés, méthode communément appelé méthode des « DCF ». Pour ce faire il a été appliqué un taux de WACC de 12.26%, un taux Béta de 0.80 par mesure de prudence et un taux de croissance à l'infini de 1%. La comparaison des ces valeurs permet de conclure qu'il n'y a pas lieu de constater une dépréciation complémentaire au 31/12/2019.

Impôt sur les bénéfices – Informations sur le calcul de l'impôt sur les sociétés au titre de l'intégration fiscale

Dénomination	Sté Filiale	Sté Mère	Résultat fiscal corrigé pour détermination résultat d'ensemble		Charge d'impôt comme en l'absence d'intégration	Comptabilisation impôt société		Déficits restants à reporter	
			Bénéfice	Déficit		Intégration Fiscale - charges	Intégration Fiscale - produits	Avant entrée dans le groupe	Au titre du Groupe
GROUPIMO		X	89 745				44 558		5 253 531
BOLAMO	X		31 094		1 300	1 300			
DFA	X		8 041						
COMAPHI	X		23 174		3 476	3 476			
GROUPIMO GESTION	X		151 276		12 646	12 646			
MADININA SYNDIC	X		114 613		27 136	27 136			
ENCLOS	X		1 085						
EXPERTIM	X			11 111					
VRP	X			50 048					
SUPIMO	X			9 924					
TOTAUX			419 028	71 083	44 558	44 558	44 558	0	5 253 531
RESULTAT D'ENSEMBLE 2019				347 945					

Les déficits fiscaux restant à reporter (5.253k) constituent aujourd'hui une vraie richesse pour Groupimo.

Crédit impôt recherche/innovation (CIR/CII)

Dans le cadre des travaux engagés en matière d'innovations informatiques sur l'année 2019, GROUPIMO a constitué un dossier pour bénéficier du CII.

Ce CII, d'un montant total de 50.654 €, a été comptabilisé au crédit du compte 699100.

Le remboursement anticipé a été demandé auprès de l'administration fiscale le 18 mai 2020 suite au dépôt des formulaires 2572, 2573 et 2069–RCI.

Malgré les annonces étatiques garantissant, dans le cadre de la crise du covid-19, le remboursement du CII dans un délai de 3 jours à compter du dépôt du dossier, force est de constater que nous demeurons dans l'attente d'un règlement.

Honoraires du Commissaire aux comptes

Les honoraires de commissaire aux comptes s'élèvent à 20.700 € pour l'année 2019.

Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées

	Exercice en cours	Exercice précédent
Indemnités de fin de carrière	21 088	18 654

Méthodes et hypothèses utilisées :

La méthode retenue dans le cadre de cette étude est la méthode rétrospective des unités de crédits projetées. Elle retient comme base de salaire le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O. (Projected Benefit Obligation). La P.B.O. représente la valeur actuelle des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de la retraite, des probabilités de turnover et de survie.

- Taux d'actualisation

Le taux d'actualisation retenu est de 5,4%. Conformément aux préconisations de la norme IAS 19, ce taux est proche des taux au 31/12/2012 des obligations long terme sur le marché financier des maturités comparables aux durées résiduelles moyennes d'activité des salariés du Groupe. Toutefois, ce taux a été déterminé en excluant les valeurs financières, soumises à des fortes variations.

- Modalité de départ

L'hypothèse retenue est un départ à l'initiative de l'employé, l'indemnité versée est l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite (CCN N° 3090 - Art.34). Pour les sociétés ne relevant pas de la convention collective, les calculs ont été effectués en supposant que l'indemnité versée est égale à l'indemnité de base du code du travail. Cette indemnité est soumise à charges sociales.

- Age de départ à la retraite

Les âges de départ à la retraite retenus sont de 65 ans.

Engagements financiers

Le montant des avals, cautions et garanties données à des tiers s'élève à 820.000 euros pour l'exercice 2019

K€	31/12/2019	31/12/2018
Engagements donnés		
Avals, cautions et garanties données à des tiers	820	820
Dont montant restant de l'engagement	659	659